

Qui es-tu, peux-tu te présenter ? Comment as-tu connu le PARDIE ?

Carole WALKER. Je suis la directrice de l'école de Saulx depuis 6 ans et directrice depuis 13 ans. J'ai la charge d'une classe de PS/MS. Dans notre école, nous menons un projet PARDIE depuis 2 ans. J'interviens aujourd'hui, pour vous témoigner de mon expérience de directrice dans le pilotage du projet que nous menons. Je pense que l'on a tous entendu parler d'innovation lorsque l'on prend connaissance des enjeux actuels de la politique éducative nationale. J'ai connu dans un 1^{er} temps le PARDIE dans le cadre de la liaison CM2/6^{ième} et des CEC auxquels je participe car ma collègue de CM2 était engagée dans un groupe de travail piloté par le PARDIE.

Comment en es-tu arrivée à monter un projet PARDIE ? Peux-tu nous parler un peu de ton projet ?

Depuis quelques années, avec ma collègue de maternelle, nous menons une réflexion sur les outils d'évaluation en maternelle et sur la communication de ces évaluations aux familles au service des apprentissages. A partir de l'élaboration de notre cahier de progrès et après le partage de cette conception avec les collègues d'élémentaire, il ressortait une volonté d'harmoniser les pratiques d'évaluation notamment au cycle 2 et plus précisément sur l'objectivation de l'évaluation de l'oral afin de renforcer la compréhension par les familles des attendus de fin de cycle dans ce domaine. Nous avons demandé un stage école sur l'évaluation et suite à ce stage, l'équipe de circonscription nous a proposé ce projet.

En effet, de nombreux apprentissages se font en situation, à l'oral, et les familles perçoivent peu les attendus et les exigences de ces apprentissages. Donc nous nous sommes interrogés sur la manière de faire un cahier de progrès augmenté avec des enregistrements produits par les élèves mais aussi d'autres enregistrements au service des apprentissages.... Donner à entendre l'oral aux parents, garder une trace et rendre compte des progrès des élèves de la maternelle au CP et objectiver notre évaluation dans le cadre d'une évaluation positive. Nous avons donc créé une page « blog » par élève (accessible aux parents grâce à un QR Code individuel pour chaque élève), après nous être mis d'accord sur les compétences que nous souhaitions évaluer : communiquer/raconter/décrire/expliciter ; réciter une poésie, une comptine, un chant ; réciter la comptine numérique ; lecture fluence.

Quels bénéfices vois-tu à monter un projet PARDIE ?

En tant qu'enseignante : permet une réflexion sur ma pratique pédagogique, permet également de pouvoir échanger, s'enrichir, partager les ressources apportées par les partenaires associés au projet (équipe de circonscription...), permet enfin un développement professionnel (pour notre cas, se former au numérique, à l'enseignement plus explicite de l'oral) – lien avec le référentiel métier.

En tant que directrice : permet d'œuvrer pour la continuité et la cohérence des parcours scolaires (lien cycle 1 et cycle 2 et plus précisément maternelle / CP, permet aussi d'établir un lien direct avec le projet d'école puisque s'inscrit dans les 3 axes du projet : assurer un parcours de réussite à chaque élève (favoriser l'accès au numérique) ; interroger les pratiques professionnelles en vue d'améliorer la réussite scolaire ; et construire les conditions d'une prise en charge éducative cohérente (approfondir la coopération avec les parents pour leur faire mieux percevoir les attentes de l'école).

A ton avis, quelle attitude doit avoir le directeur d'école, si 1 ou plusieurs enseignants souhaitent innover dans leur classe ?

Accueil de l'innovation : être à l'écoute, encourager le projet pour aider à sa mise en place et pour pouvoir en parler en équipe et éventuellement constituer une équipe élargie si d'autres collègues souhaitent y souscrire.

Accompagnement de l'innovation : être un facilitateur : solliciter des partenaires par exemple. Pour rester dans le cadre de nos missions en tant que directeur, se référer aux outils de pilotage qui sont

les nôtres tel que le projet d'école. Permet de donner une ambition au projet et donner du sens aux actions dans un seul but : la réussite des élèves.

Limites à poser : guider tout en laissant de l'autonomie et veiller à une approche progressive et analysée (le projet est sur du long terme).

Précautions avec les autres collègues, avec la collectivité, avec les familles : avec les autres collègues : veiller à les informer et faire en sorte qu'ils ne se sentent pas exclus ou en tout cas fragilisés car pas engagés ; avec la collectivité : si prise en charge financière ou équipement particulier recueillir leur consentement éclairé en étant précis sur les tenants et aboutissants du projet ; avec les familles : communiquer sur l'innovation dans le cadre du projet d'établissement.

Un projet est normalement prévu pour 3 ans avec le PARDIE, comment fais-tu pour faire vivre ce projet dans la durée ?

Faire vivre le projet, comment ? Faire des points, feedbacks réguliers (début, milieu, fin d'année et autant que de besoins) pour relancer, dynamiser l'équipe et faire d'éventuelles modifications, ajustements si des difficultés surviennent. Ce temps est pris en conseil de cycles.

Si changement d'équipe, devenir du projet ? Essayer de faire en sorte de communiquer efficacement : donner les avantages et les intérêts du projet établi pour la réussite des élèves. Innovation ne veut pas dire forcément surcharge de travail.

Des enseignants innovent déjà dans mon école, quel est l'intérêt alors de rédiger un projet PARDIE ?

- **Se former :** développement professionnel des enseignants puisque heures accordées par le PARDIE pour la formation
- **Travailler en équipe et en équipe élargie :** resserrer les liens de l'équipe et comme des partenaires sont sollicités, intérêt de partager, d'échanger, de profiter des compétences de chacun et de resserrer des liens avec notamment l'équipe de circonscription
- **Donner du sens, du crédit au projet :** notamment vis-à-vis des collectivités, des familles.

Avoir un projet innovant dans son école, cela demande-t-il beaucoup de travail pour le directeur ?

Est-ce que tu ressens une pression, une obligation de réussite du projet ?

Non pas de charge particulière supplémentaire, pas de pression, pas d'obligation de réussite du projet. Très libre. Le projet peut être modifié du fait qu'il est réévalué en situation.